

ANNONCES OFFICIELLES - MORBIHAN

Immobilier

VENTE RÉGION CHATEAULIN

Terrains

SAINT COULITZ, proche Châteaulin, vend terrain de 1130m². Viabilisé. Lotissement libre de construction. Tél.06.49.29.02.86. 1766338

VENTE RÉGION LANDERNEAU

ARMORIQUE HABITAT

UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

VEND EN PRIORITÉ AUX LOCATAIRES DES BAILLEURS SOCIAUX

À vendre à LANDERNEAU

Appartement T4 de 72,57 m². Situé au rez-de-chaussée surélevé, composé d'un hall d'entrée avec placards, un wc, une cuisine, un salon-séjour, une salle d'eau, un cellier, 2 chambres. Chauffage individuel gaz, une cave. Acquisition soumise à plafond de ressources. Classement énergétique en D.

Prix : 115 000 €

Pas de frais de négociation
Frais de notaire réduits

Délai de priorité pour les locataires des bailleurs sociaux jusqu'au 27 septembre 2024.

02 98 85 42 48

accession@armorique-habitat.fr

VENTE RÉGION MORLAIX

ARMORIQUE HABITAT

UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

VEND EN PRIORITÉ AUX LOCATAIRES DES BAILLEURS SOCIAUX

À vendre à PLOUËNAN

Maison T2 de plain-pied de 46 m². Une entrée, un wc, une salle d'eau, une cuisine, un salon-séjour, un cellier, une chambre. Un garage. Le tout sur un terrain de 253 m². Acquisition soumise à plafonds de ressources. Classement énergétique en D.

Prix : 95 000 €

Pas de frais de négociation
Frais de notaire réduits

Délai de priorité pour les locataires des bailleurs sociaux jusqu'au 10 octobre 2024.

02 98 85 42 48

accession@armorique-habitat.fr

VENTE RÉGION PONTIVY

ARMORIQUE HABITAT

UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

VEND EN PRIORITÉ AUX LOCATAIRES DES BAILLEURS SOCIAUX

À vendre à LOUDÉAC

Maison T4 de 82 m² en duplex. Au r.d.c.: entrée, wc, cuisine, salon-séjour, cellier. À l'étage: 3 chambres, une s.d.b. Un garage. Le tout sur un terrain de 443 m². Acquisition soumise à plafond de ressources. Classement énergétique: B.

Prix : 145 000 €

Pas de frais de négociation
Frais de notaire réduits

Délai de priorité pour les locataires des bailleurs sociaux jusqu'au 27 septembre 2024.

02 98 85 42 48

accession@armorique-habitat.fr

LOCAUX COMMERCIAUX

Région quimper commerce

Vends cause retraite, **fond de crêperie** à emporter et à dégustation rapide. Très bon emplacement. Port du Guilvinec. Prix : 98 000 €. Tél. 06 60 67 10 76. 1767309

Transactions diverses

AGRICULTURE

Produits fermiers

Vends **pomme de terre** Charlotte, Bingle, Gourmandine, 12 euros les 25 kilos particulier, visible à Quistinic, tel 02 97 39 71 39. 1770120

ANIMAUX

Cessions d'animaux domestiques

Obligations des éleveurs

Les éleveurs et les établissements de vente (animaleries...) sont les seules personnes autorisées à vendre des chats et des chiens. Est considéré comme un éleveur toute personne vendant au moins un animal issu d'une femelle reproductrice lui appartenant.

Informations obligatoires :

- L'âge des animaux
 - L'inscription ou non à un livre généalogique
 - Leur numéro d'identification ou celui de leur mère
 - Le nombre de chiots ou de chatons de la portée
 - Le numéro d'immatriculation de l'éleveur (SIREN)
- Pour les éleveurs commercialisant uniquement des animaux inscrits à un livre généalogique qui ne produisent pas plus d'une portée par an et par foyer fiscal, il existe des dispositions particulières. Pour plus de renseignements, consulter le site de la Société centrale canine : www.scc.asso.fr ou le livre officiel des origines félines : www.loof.asso.fr. Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir se conformer à ces dispositions.

Obligations des acheteurs

L'acheteur doit avoir les moyens (y compris financiers) nécessaires à la satisfaction des besoins de l'animal acheté relatifs à sa santé, son alimentation, ses conditions d'hébergement, son identification, sa socialisation, son sevrage et son éducation. MX.1467342

Autres

Achète **moutons, chèvres**, toutes catégories. Paiement comptant. 06 99 09 25 47. 1766197

BONNES AFFAIRES

Divers

Laine de verre Knaufl, nu, 45 -150 -200 mm vendu entre 40 et 50 € par rouleau. À prendre sur place, centre Finistère. Tél. 06.11.39.40.03. 1765693

Le Télégramme

VOTRE ANNONCE PAR TÉLÉPHONE

AU :

0 800 879 925

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

Règlement par carte bancaire

Annonces officielles

Sur bretagne-marchespublics.com, retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur regions-annonceslegales.com. Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : annonceslegales@viamedia-publicite.com. Conformément à l'arrêté du 14 décembre 2023 (NOR : MICE2332581A), le tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 (article 1) est fixé à 0,183 € HT le caractère pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale actulegales.fr conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

LEGALES ET JUDICIAIRES

Enquêtes publiques

LORIENT

AGGLOMERATION

CS 20001 - 56314 LORIENT cedex

COMMUNE D'INZINZAC-LOCHRIST

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du zonage d'assainissement des eaux usées

M. le Président de Lorient Agglomération a prescrit par arrêté l'enquête publique relative à la modification du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune d'Inzinzac-Lochrist.

Cette enquête publique se déroulera du lundi 02/09/2024 (9 h) au vendredi 04/10/2024 (17 h) inclus, pour une durée de 33 jours consécutifs, à la mairie d'Inzinzac-Lochrist, aux jours et heures d'ouverture au public indiqués ci-après :

- du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;

- fermée le mercredi après-midi.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie d'Inzinzac-Lochrist, siège de l'enquête.

Durant la période de l'enquête publique, tout intéressé pourra se rendre à la mairie d'Inzinzac-Lochrist, aux jours et heures d'ouverture, prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations et propositions éventuelles sur le registre d'enquête. Il pourra également communiquer au commissaire enquêteur, qui les annexera au registre, ses observations et propositions éventuelles par correspondance, adressées au nom du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête : mairie d'Inzinzac-Lochrist, place Charles-de Gaulle, 56650 Inzinzac-Lochrist.

Le dossier sera également consultable sur le site de Lorient Agglomération à l'adresse : www.lorient-agglo.fr

Le public pourra communiquer ses observations par voie électronique à l'adresse : zonageinzinzac@agglo-lorient.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du maire d'Inzinzac-Lochrist, en version numérique ou en format papier, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête (renseignements au 02 97 85 30 30).

M. Jean-Yves Kerdreux a été désigné commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Rennes, le 17/05/2024.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Inzinzac-Lochrist, les jours suivants :

- lundi 02/09/2024, de 9 h à 12 h ;

- mercredi 18/09/2024, de 9 h à 12 h ;

- vendredi 04/10/2024, de 14 h à 17 h.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête (et les documents annexés) sera transmis au commissaire enquêteur et clos par lui.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Inzinzac-Lochrist, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de Lorient Agglomération (www.lorient-agglo.fr) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978. À l'issue de l'enquête, le dossier du zonage d'assainissement des eaux usées, éventuellement modifié pour tenir compte des avis formulés lors de l'enquête et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au conseil communautaire pour approbation.

COMMUNE DE GRAND-CHAMP

AVIS DE MISE À ENQUÊTE PUBLIQUE N° 2

Projet d'aménagement du secteur de Lann Guinet

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté municipal n° 153-2024 du 23 juillet 2024, il sera procédé, sur la commune de Grand-Champ, à une enquête publique portant sur le projet d'aménagement du secteur de Lann Guinet. Ce projet consiste à aménager le secteur de Lann Guinet, soit environ 12,5 ha, pour accueillir une centaine de nouveaux logements, des activités commerciales, comme l'accueil d'une nouvelle grande et moyenne surface (GMS), des équipements publics (transfert de la gendarmerie et du centre de secours) et des activités artisanales et industrielles.

Cette enquête publique sera ouverte en mairie de Grand-Champ, rue de la Résistance, pendant 33 jours consécutifs, du lundi 09/09/2024 à 8 h 30, et jusqu'au vendredi 11/10/2024 à 17 h 30 inclus.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête papier, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Grand-Champ, rue de la Résistance, et mis à disposition du public pendant toute cette période, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit : lundi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; mardi, de 8 h 30 à 12 h ; mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Le dossier d'enquête sera notamment composé de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'aménagement de Lann Guinet, du résumé non technique de l'étude d'impact, du document d'incidence "loi sur l'eau", de la demande de permis de construire d'un centre d'incendie et de secours, de la demande de permis d'aménager pour la création de deux îlots et d'une voirie sur la parcelle ZS n° 102, et de l'avis de l'autorité environnementale sur le dossier. Le dossier dématérialisé de l'enquête sera également disponible sur un poste informatique mis à disposition à l'accueil de la mairie, ainsi que sur le site Internet de la commune : www.grandchamp.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations soit sur le registre papier ouvert à cet effet, soit sur l'adresse mail dédiée :

ei-lannguinet@grandchamp.fr ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie de Grand-Champ.

Toute personne peut obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la commune de Grand-Champ, en version numérique.

Les observations du public transmises par voie électronique seront consultables dans les meilleurs délais, dans le dossier d'enquête mis en ligne sur le site Internet de la commune, ainsi que dans le registre papier se trouvant en mairie.

M. Jean Claude Foucraut, commissaire enquêteur, désigné par M. le Président du tribunal administratif de Rennes, recevra à la mairie de Grand-Champ, rue de la Résistance, 56390 Grand-Champ : vendredi 13/09/24, de 14 h 30 à 17 h 30 ; vendredi 27/09/2024, de 14 h 30 à 17 h 30 ; vendredi 11/10/2024, de 14 h à 17 h 30.

Chacun pourra venir présenter ses observations au commissaire enquêteur au cours de ces permanences.

L'autorité responsable du projet est Mme Dominique Le Meur, maire de Grand-Champ.

Les demandes de renseignements pourront se faire auprès du service urbanisme réglementaire de la commune.

À l'expiration du délai de 33 jours, le registre d'enquête, et les documents annexés, sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Dans un délai de 8 jours après clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur communiquera ses observations écrites consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire disposera d'un délai de 15 jours pour répondre par un mémoire au procès-verbal de synthèse.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de 30 jours, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre au maire le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves, ou défavorables.

Au terme de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du Morbihan et à M. le Président du tribunal administratif de Rennes. *Le maire, Dominique LE MEUR*

Vie des sociétés - Avis de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Vannes (56) du 03/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme sociale : société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : **OASIS EVENT**. Siège social : 3, rue Audren-de-Kerdrel, 56000 Vannes. Objet social : l'organisation de toutes manifestations événementielles. L'accompagnement, la préparation, la conception et le suivi de toutes prestations événementielles, séminaires de formation ou de motivation, programmes de motivation ou de cohésion d'équipe, road shows, lancement de nouveaux produits. Opération de relations publiques autour d'événements sportifs, culturels et professionnels aux niveaux national et international. Création de concepts événementiels, études, conseils et stratégie en marketing et communication. Fourniture de tous matériels, supports, équipements et articles nécessaires aux manifestations notamment : traiteur (sous-traitance), vêtements et accessoires personnalisés, création de décor, fourniture florale, transport des clients (sous-traitance). Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 €. Gérance : Mme Marianne Corbel demeurant 3, rue Audren-de-Kerdrel, 56000 Vannes, assure la gérance. Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Vannes. Pour avis, la gérance.

Vie des sociétés - Formalités diverses



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI VIDAVI

Société civile immobilière au capital de 989 003 €

Siège social : 5, allée du Fastnet, 56550 BELZ - RCS LORIENT 433 736 899

Aux termes d'une délibération en date du 05/09/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 5, allée du Fastnet, 56550 Belz, au 42 ter, rue Joseph-Le Brix, 56890 Saint-Avé, à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Lorient. *Pour avis*



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI VIDAVI

Société civile immobilière au capital de 989 003 €

Siège social : 5, allée du Fastnet, 56550 BELZ - RCS LORIENT 433 736 899

Aux termes d'une délibération en date du 05/09/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 5, allée du Fastnet, 56550 Belz, au 42 ter, rue Joseph-Le Brix, 56890 Saint-Avé, à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. En conséquence, la société qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lorient sous le numéro 433 736 899 RCS Lorient, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Vannes.

La société, constituée pour 99 années à compter de son immatriculation, a pour objet social l'acquisition, la gestion et l'exploitation de tous biens immobiliers et possède un capital de 989 003 € composé uniquement d'apports en numéraire. *Pour avis*

Des clients fidèles et matinaux ?
Nous aussi...

Le Télégramme

→ **90%** des abonnés reçoivent leur journal à domicile chaque matin.

→ **85%** des premiers contacts ont lieu avant 14 h.

→ **84%** de lecture à domicile

Pour bien communiquer

viamédia

LA RÉGIE DU GRAND OUEST

02 98 33 74 00

viamédia

02 98 33 74 44

www.bretagne-marchespublics.com